

Classes à Horaires Aménagés Danse

Dossier de demande d'admission

À retourner **au plus tard le jeudi 7 avril 2022** par courrier postal, par mail ou à déposer directement :

pour une entrée en CE2, en CM1 ou en CM2

Directeur de l'école élémentaire Joliot Curie 2
Rue Charles Nicolle, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
02 35 65 10 34 ☒ 0760979b@ac-normandie.fr

pour une entrée en 6e, en 5e, en 4e ou en 3e

Secrétariat du Collège Louise Michel
Rue de l'Orée du Rouvray, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
02 35 65 34 97 ☒ 0761777u@ac-normandie.fr

Pièces à joindre : photocopie des **2 derniers bulletins scolaires** en votre possession.

ÉLÈVE			
Nom :		Photo	
Prénom :			
Né(e) le :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Établissement scolaire et classe fréquentés cette année (en 2021/2022) :			
Adresse de l'élève :			
Code postal :		Commune :	
Classe à Horaires Aménagés Danse demandée pour la rentrée prochaine 2022/2023 :			
<input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}			
Votre enfant a-t-il déjà suivi des cours de danse : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, quels types de danse (classique, contemporain, jazz, hip-hop, etc.), pendant combien d'année ? :			
RESPONSABLES LÉGAUX			
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse complète (si différente de celle de l'élève) :		Adresse complète (si différente de celle de l'élève) :	
Téléphone :		Téléphone :	
E-mail :		E-mail :	
Le .. / .. / 2022	Signature :	Le .. / .. / 2022	Signature :

A noter : Audition pour une entrée en PRIMAIRE : Le jeudi 5 mai 2022 de 9h00 à 11h30 à l'annexe du conservatoire Duruy
Audition pour une entrée au COLLÈGE : Le jeudi 5 mai 2022 de 13h30 à 16h30 à l'annexe du conservatoire Duruy

Renseignements : Conservatoire de musique et de danse : 02 35 02 76 89 ☒ conservatoiremusiquedanse@76ser.com

Les résultats d'admission seront communiqués par courrier mi-juin 2022. Si votre enfant est retenu un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse vous sera demandé. Les demandes de dérogations scolaires sont de la responsabilité des familles concernées (renseignements auprès de l'établissement scolaire actuel de l'enfant).